Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212200950-20261003-26_10_003-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :
29 septembre 2026

Date d'affichage :
06 octobre 2026

Objet
procédure de bien sans maître

De la commune LANDEBAERON

Séance du 03 octobre 2026 à 10 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

O'CONNOR Nathalie

Étaient présents :
HULLO Bernard, RIOU Olivier, LE BASTARD Christian, THORAVAL William, LE BERRE Audrey, GONCALVES Maria Inès, NICOLAS Michelle.
Procurations :
LE ROUX Eric à LE BASTARD Christian
BONNY Audrey à GONCALVES Maria Inès
Absent : HUBERT Roger

Secrétaire de séance :

LE BERRE Audrey

Madame le Maire fait part à l'Assemblée que près de la propriété future de Madame LAELLEC Sonia et Monsieur DENYS Robin se trouve une ruine mitoyenne effondrée et présentant un danger.
Il s'agit des parcelles A 385 et A458 appartenant à Mr André TILLY décédé depuis plus de 30 ans et il n'y a pas d'héritier connu.
De ce fait, la commune qui va engager une procédure de bien sans maître afin de pouvoir intégrer cet immeuble au patrimoine communal
Après délibération,
VOTE : ABSTENTIONS : 1 CONTRE : 0 POUR : 9
madame le maire est autorisée à engager la procédure.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 13 octobre 2026.

Publié ou notifié le .

Fait LANDEBAERON, le 13 octobre 2026

MAIRIE DE LANDEBAERON * 22 (Côtes-d'Armor) *

Le Maire,
P. O. l'adjoint
Riou Olivier